

<http://47.snuipp.fr/Circulaire-de-Rentree-2016-decryptages>



Circulaire de Rentrée 2016 : décryptagesâ€!

- École - Archives -

Date de mise en ligne : mardi 3 mai 2016

Dernière mise à jour : 3 mai 2016

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Nouveaux programmes](#)
- [Évaluations](#)
- [Langues vivantes](#)
- [La transformation des Elco](#)
- [Conseils de cycle 3](#)
- [Formation continue](#)
- [Évaluation en CE2.](#)
- [RASED](#)
- [Direction d'école](#)
- [SEGPA EREA](#)
- [Plan numérique](#)
- [Ruralité](#)
- [Réforme de l'éducation prioritaire.](#)
- [PARCOURS](#)

<insérer_sommaire>

Encore une circulaire de rentrée très dense qui décline les priorités ministérielles pour l'année scolaire 2016-2017, « quatrième année de la refondation de l'École de la République », en trois axes :

- **Une École qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages ;**
- **Une École inclusive pour la réussite de tous ;**
- **Une École qui fait vivre les valeurs de la République.**

La circulaire prend encore une fois la forme d'un texte-catalogue de bonnes intentions. On y retrouve les mesures à venir ou d'autres déjà annoncées.

Les nouveautés s'empilent : nouveaux programmes de l'école obligatoire, nouvelles modalités d'évaluation, renforcement de la liaison école/collège et transformation des ELCO.

La circulaire de rentrée 2016 est parue au BO :

<http://www.education.gouv.fr/pid285...>

Mais, une circulaire ne suffit pas à changer l'école. Comme d'habitude, restent posés les moyens de la mise en œuvre de ces mesures par les enseignants.

Et là, on reste sur notre faim : Pas assez de moyens, de temps, d'accompagnement et de formation continue. Par exemple, il n'est pas acceptable que les nouveaux programmes et documents pédagogiques d'accompagnement qui sont des outils professionnels n'aient pas été envoyés en version papier dans les écoles. Ou que la formation continue maternelle soit si peu conséquente ou encore que l'allègement des charges administratives pour les directeurs ne soit pas suivi d'effet ou aussi que du temps ne soit pas dégagé pour faire fonctionner le cycle III notamment.

Ce sont ces leviers qu'il est urgent d'actionner pour permettre aux enseignants de bien faire leur travail pour la réussite de tous les élèves.

Nouveaux programmes

Ce que dit la circulaire :

Les nouveaux programmes de l'école élémentaire et du collège entreront en vigueur à la rentrée scolaire 2016. Pour accompagner l'expertise pédagogique des enseignants et des formateurs pour tous les cycles de la scolarité obligatoire, un ensemble de ressources a été conçu, téléchargeables sur Éduscol [1]. Peu concernent le premier degré pour le moment mais elles vont être publiées progressivement.

M@gistère propose de nouveaux parcours et il est désormais possible de suivre certains de ces parcours en autoformation.

Commentaires du SNUipp-FSU :

La publication de documents d'accompagnement répond à une demande du SNUipp-FSU.

A quelques encablures de la rentrée scolaire, le ministère n'a toujours pas répondu favorablement à notre demande de mise à disposition en version papier aux écoles des nouveaux outils pédagogiques, ce qui est inacceptable. Les coûts d'impression des documents pédagogiques d'accompagnement en ligne sur EDUSCOL, ne peuvent être ponctionnés sur les crédits alloués par les mairies ou les budgets personnels des enseignants. La formation à ces programmes, en termes de volume de formation continue, a été très peu anticipée.

Évaluations

Ce que dit la circulaire :

Une évaluation positive se met en place à l'école maternelle. Des documents sont mis à disposition sur Éduscol, et un accompagnement en formation est prévu.

Deux outils ont été conçus pour rendre compte des acquis des enfants : un carnet de suivi des apprentissages, dont le format est laissé à l'appréciation des équipes et une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin du cycle 1, qui fait l'objet d'un modèle national :

<http://eduscol.education.fr/cid9713...>

En élémentaire, les nouvelles évaluations, en cohérence avec les nouveaux programmes, permettront une seule et même évaluation des acquis.

Le niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture est apprécié, en fin de cycle. Les professeurs disposeront d'une banque d'outils d'évaluation. En cours de cycle, les modalités de l'évaluation sont laissées à l'appréciation des équipes.

Un livret scolaire de la scolarité obligatoire est créé pour chaque élève. Il revêtira une forme numérique, avec l'application nationale Livret scolaire unique numérique.

Pour en savoir plus sur le contenu du livret :

<http://www.education.gouv.fr/pid285...>

Commentaires du SNUipp-FSU :

En maternelle, élaborer les carnets de suivi ne s'improvise pas. Nous invitons les enseignants à prendre le temps et à s'en dégager sur les APC.

Mais il est aussi nécessaire que l'institution organise la formation continue des enseignants sur les nouvelles formes d'évaluation et de proposer un accompagnement des équipes à la mise en oeuvre d'un outil cohérent.

En élémentaire, nous avons demandé toutes les garanties concernant la confidentialité des données de l'application nationale du livret scolaire.

De plus, au sujet de l'intérêt pédagogique et de la charge de travail des enseignants qu'elle induira, nous souhaitons que celle-ci soit testée par les enseignants avant sa mise en application.

Enfin, comme pour ce qui concerne les documents d'accompagnement, les coûts d'impression des versions papiers

des évaluations ne peuvent être ponctionnés sur les crédits alloués par les mairies ou les budgets personnels des enseignants.

Langues vivantes

Ce que dit la circulaire :

Plusieurs langues seront proposées, dès l'école primaire, en veillant à la cohérence et à la lisibilité des parcours linguistiques des élèves.

<http://www.education.gouv.fr/cid978...>

Commentaires du SNUipp-FSU :

L'allemand devrait être enseigné dans un millier d'écoles supplémentaires. Se pose la question de la formation des enseignants et du vivier d'enseignants habilités à l'heure où depuis des années, on assiste à une hégémonie de l'anglais.

Sans oublier les conditions de cet enseignement comme celle du nombre d'élèves par classe pour assurer des interactions langagières.

La transformation des Elco

Ce que dit la circulaire :

Les Elco se transforment avec l'expérimentation de sections internationales dans le primaire. La circulaire de rentrée précise que « ces enseignements de langues vivantes étrangères seront dispensés en sus des 24 heures habituelles » à partir de la classe de CE1 pour les élèves volontaires, « quels que soient leur origine, leur nationalité et leur niveau linguistique de départ ».

Commentaires du SNUipp-FSU :

De nouvelles conventions seront passées avec les pays d'origine. Le ministère reprend la main pour mieux contrôler ces enseignements.

Conseils de cycle 3

Ce que dit la circulaire :

Dès la rentrée 2016, des professeurs exerçants en classe de sixième et des professeurs des écoles *pourront* participer aux conseils de cycle 3.

« Dans chaque académie, un groupe d'appui au déploiement du cycle 3 sera mis en place », est-il annoncé.

<http://www.education.gouv.fr/pid255...>

Commentaires du SNUipp-FSU :

À propos de ce cycle 3 le ministère n'a pas pensé, ni anticipé sa mise en oeuvre concrète.

Les PE de plusieurs écoles ne pouvant rencontrer régulièrement les PCL d'un même collège, sans dégager un temps conséquent et sans prévoir des frais de déplacements.

C'est pour cette raison que nous demandons que les programmes de cycle 3 différencient ce qui doit être enseigné en CM1/CM2 et ce qui doit l'être en sixième, tout en gardant comme objectif la maîtrise des savoirs de fin de cycle 3, c'est-à-dire ceux de fin de sixième.

Ce serait une mesure de bon sens pédagogique permettant à chaque école primaire d'un même secteur collège de construire librement sa programmation.

Et puis il faut dégager du temps pour les rencontres entre enseignants des deux degrés, en laissant les 108 heures à libre disposition des équipes ou en mettant fin aux APC par exemple.

Formation continue

Ce que dit la circulaire :

L'accompagnement et la formation de chaque professeur, mais aussi des équipes, constituent des enjeux majeurs et les 18 heures inscrites au titre des obligations réglementaires de service ne sauraient suffire à répondre à l'ensemble des besoins, accrus par la rénovation des cycles, des enseignements et de l'évaluation.

Ainsi, le ministère promet que « la création de postes pour l'enseignement du premier degré à la rentrée 2016 doit permettre d'augmenter substantiellement les capacités de remplacement, notamment pour le temps consacré à la formation continue ».

Enfin, « dans la perspective d'une formation continue davantage en phase avec les besoins des personnels, tant du point de vue des contenus, du format que des modalités retenues, un Comité national d'orientation de la formation du premier degré a été mis en place pour formuler des propositions qui redonnent à la formation une place centrale ».

Commentaires du SNUipp-FSU :

Cette reconnaissance de l'importance d'une formation liée aux besoins du terrain, sur le temps de classe n'est pas étrangère à l'action du SNUipp-FSU qui n'a eu de cesse de réclamer une vraie formation continue.

À suivre

Évaluation en CE2.

Ce que dit la circulaire :

L'évaluation au début de la classe de CE2 est maintenue : « comme l'an dernier, une évaluation des acquis des élèves en français et en mathématiques, à des fins diagnostiques, est organisée » :

<http://eduscol.education.fr/pid3306...>

Commentaires du SNUipp-FSU :

Le SNUipp-FSU rappelle que DASEN et IEN n'ont pas à imposer ni la passation ni ses modalités aux collègues. De plus, suite à notre intervention, nous espérons que toutes les coquilles auront été corrigées et que tous les exercices et livrets d'accompagnement seront utilisables et opérationnels.

RASED

Ce que dit la circulaire :

Il est fait référence au « travail spécifique des personnels des Rased, enseignants spécialisés et psychologues scolaires » et à la circulaire n°2014-107 du 18 août 2014.

Commentaires du SNUipp-FSU :

Il est à noter qu'une partie de la demande du SNUipp-FSU a été prise en compte (puisque les RASED n'apparaissent pas dans la première version de la circulaire) mais le cadrage national demandé par le collectif RASED au niveau des missions et de leur périmètre, de l'articulation entre les antennes RASED et le pôle de ressources et surtout l'exigence des moyens de fonctionnement tant en postes, qu'en départs en formation ou

encore en frais de déplacements nécessaires n'apparaît pas nettement.

Direction d'école

Ce que dit la circulaire :

« Les directeurs d'école doivent pouvoir y consacrer l'essentiel de leur temps aux enjeux pédagogiques » dit la circulaire.

Formation initiale et continue et poursuite de l'effort de simplification de leurs tâches administratives sont inscrites.

Commentaires du SNUipp-FSU :

Belle déclaration peut suivre d'effet cette année avec une charge de travail toujours aussi lourde (guide vigilance attentat par exemple) et des engagements de 6 semaines de formation initiale non tenus.

D'énormes marges de progrès

SEGPA EREA

Ce que dit la circulaire :

L'existence et les moyens des SEGPA sont ici réaffirmés, comme un pilotage renforcé. La circulaire relative aux établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea) sera revue dans le même esprit que la circulaire SEGPA, est-il indiqué.

Commentaires du SNUipp-FSU :

Le contenu de la circulaire n'est pas en phase avec ce que l'on peut parfois observer sur le terrain, comme des remises en cause des 18 heures de dédoublement d'atelier, des EPI et AP à moyens constants, des classes de 6e SEGPA fermées et des postes supprimés.

Les DHG dévolues aux SEGPA sont en baisse et les départs en formation CAPA-SH et DDEEAS restent bien insuffisants. Il faut que la circulaire s'applique et que les moyens suivent.

Plan numérique

Ce que dit la circulaire :

Des annonces de formation aux usages pédagogiques du numérique. Le développement des ENT est souligné. Les compétences numériques seront évaluées dans le cadre d'un nouveau référentiel qui se substituera à l'actuel B2i.

Un portail proposera dès la rentrée 2016 la découverte, le choix et la diffusion des ressources numériques pédagogiques des éditeurs, des distributeurs et des enseignants.

Commentaires du SNUipp-FSU :

Les mesures concrètes concernent le second degré. La priorité au primaire n'est toujours pas à l'ordre du jour sur cette question.

À noter :

Pour le Lot-et-Garonne, les aides financières apportées aux communes rurales par le Conseil Départemental sont suspendues.

Aujourd'hui, aucun plan national d'équipement n'existe plus

Ruralité

Ce que dit la circulaire :

La démarche de conventionnement avec les collectivités initiée dans plusieurs académies dans les territoires ayant des effectifs d'élèves en baisse est « amplifiée et bénéficie de moyens dédiés » note la circulaire.

Commentaires du SNUipp-FSU :

Malgré l'affichage de maintien des moyens, le SNUipp s'oppose à ce que les conventionnements se traduisent par une restructuration de l'école rurale synonyme de fermetures des classes uniques et des petites écoles, des fusions d'écoles, des concentrations imposées des RPI.

Réforme de l'éducation prioritaire.

Ce que dit la circulaire :

La circulaire demande que le référentiel de l'éducation prioritaire soit utilisé pour « concrétiser » la réforme « dans les pratiques professionnelles et le fonctionnement des écoles établissements », par « les pilotes comme les enseignants, dans le cadre des projets de réseau ».

La circulaire insiste ensuite sur le pilotage de la réforme qui doit « encore être consolidé en inscrivant, dans les programmes académiques de travail des inspecteurs, les objectifs et modalités d'accompagnement des équipes des réseaux d'éducation prioritaire et en achevant la généralisation des lettres de mission des IA-IPR référents, des coordonnateurs et des formateurs de l'éducation prioritaire ».

La circulaire mentionne également les formations « mises en cohérence aux niveaux départemental et académique » et qui « seront conçues à la fois pour diffuser les principes dont le référentiel de l'éducation prioritaire est porteur et pour répondre aux besoins exprimés par les réseaux dans leurs projets.

Les formations de réseau inter-degrés seront particulièrement retenues, afin de faire vivre concrètement le cycle 3 et de favoriser la continuité des enseignements. »

Référentiel de l'Éducation Prioritaire :

<http://eduscol.education.fr/cid7644...>

Commentaires du SNUipp-FSU :

Le renforcement du pilotage de l'éducation prioritaire semble conduire d'abord au « profilage » des postes, ce n'est pas ce qu'attendent les collègues.

À noter :

Les écoles REP du Lot-et-Garonne ont planché l'automne dernier sur les projets REP.

Elles n'en ont aucune nouvelle depuis

PARCOURS

Ce que dit la circulaire :

Après le Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), voici l'entrée en vigueur en septembre dans toutes les classes, de l'école élémentaire à la classe de terminale du Parcours citoyen qui vise à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Un autre Parcours pour septembre : le Parcours santé prendra la forme d'un document bref, intelligible qui décrit concrètement les actions mises en oeuvre qui concerne à la fois la protection de la santé des élèves (visite médicale, ..), les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

- PEAC : <http://eduscol.education.fr/cid7494...>
- Parcours éducatif de santé : <http://www.education.gouv.fr/pid285...>
- Parcours citoyen en cours de finalisation.

Commentaires du SNUipp-FSU :

Le SNUipp a déjà exprimé ses réticences quant à la multiplication des parcours.

Après le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), le Parcours avenir, le Parcours citoyen, l'arrivée du parcours santé génère un effet d'empilement voire de « trop plein ».

À force de multiplier les parcours qui doivent faire partie du projet d'école et intégrer la liaison école-collège, les équipes vont se retrouver avec très peu de marge de manoeuvre pour construire des projets qui correspondent aux besoins spécifiques de leur école.

[1] <http://eduscol.education.fr/cid9975>